

RAPPEL DE QUELQUES REGLES ELEMENTAIRES

(A coller au journal de classe)

Le respect, la politesse et le savoir-vivre sont les règles de base d'une vie en communauté.

1. Toute forme de **VIOLENCE**, verbale comme physique, est strictement interdite et sera sanctionnée immédiatement.
2. L'Utilisation d'**INTERNET** et des sites de socialisation tel Facebook suppose le respect des personnes (membres du personnel, élèves) et du collègue. Tout abus (photos, commentaires) sera puni et passible de poursuites judiciaires.
3. Le **GSM** doit être éteint quand vous entrez dans le collège. Un GSM en silencieux n'est pas éteint. Un GSM visible ou audible sera automatiquement confisqué et remis à un parent (après une semaine, la première fois ; à la fin du trimestre les fois suivantes).
NB: En cas de problème ou de communication urgente, les parents peuvent contacter l'école et les élèves peuvent demander qu'un membre de l'équipe pédagogique ou administrative contacte les parents ou toute autre personne.
4. La **PROPRETE** : il n'y a aucune bonne raison pour jeter un papier à terre. Il y a suffisamment de poubelles dans le collège. Utilisez-les et triez vos déchets.
5. La **TENUE VESTIMENTAIRE** doit être propre, correcte et de bon goût. Le **MAQUILLAGE** est interdit pour les élèves du 1^{er} degré. Les **PIERCINGS** sont interdits pour tous les élèves.
6. Le **JOURNAL DE CLASSE** et les **NOTES DE COURS** doivent être en ordre. Ils peuvent être demandés à tout moment pour vérification.
7. Le **MATERIEL SCOLAIRE** (manuels et classeurs ...) doit être ramené chaque jour à domicile et ne doit donc pas traîner à l'école. Les livres doivent être recouverts.
8. L'élève doit disposer d'un **CARTABLE** solide (sacs en plastique exclus).

9. Les parents signalent l'**ABSENCE** par téléphone le matin-même avant 8h20 (☎ **02/734.95.16**). Le justificatif est amené le jour du retour en classe.
10. Les **RETARDS** trop fréquents seront sanctionnés. Pour arriver à l'heure, il faut partir à temps.
11. Personne ne peut **QUITTER L'ÉCOLE** en cours de journée sans autorisation préalable de l'éducatrice ou de la direction.
12. Un élève qui a l'autorisation de **RENTRE CHEZ LUI À MIDI** doit présenter sa carte de sortie sans quoi il ne pourra quitter le Collège. Il ne peut rester aux alentours de l'école et doit se rendre immédiatement à son domicile.
13. Les **TOILETTES** ne sont pas des lieux de rendez-vous. On ne va pas aux toilettes en dehors des récréations.
14. Les **INTERCOURS** ne sont pas des récréations. Chacun reste à sa place et parle calmement.
15. Tout **DEPLACEMENT** dans les bâtiments se fait en silence. Les **SORTIES** du midi et des fins de journée se font dans le calme. Vous représentez votre Collège.
16. En aucun cas **LES CLÉS** ne seront remises aux élèves qui souhaitent aller chercher, par exemple, leur sac de gymnastique en classe. Pensez à prendre vos affaires au moment opportun.

Signature de l'élève

Signature de la personne
responsable